

Un conseiller numérique sur le territoire pour former et accompagner

La collectivité a répondu en janvier 2021 à un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du plan France Relance. Un des axes de ce Plan vise à la création dans les collectivités territoriales de postes de conseillers numériques. La candidature de la CCPA a été retenue pour créer un de ces postes.

Les missions du conseiller numérique

- **Sensibiliser** aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques : lutte contre les fausses informations en s'informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, usages numériques des enfants / adolescents, mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique, ... ;
- **Soutenir** les citoyens dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion), découvrir et utiliser les réseaux sociaux, découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, ...), acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, ... ;
- **Accompagner** dans la réalisation de démarche administrative en ligne : trouver un emploi ou une formation, suivre la scolarité de son enfant, accéder aux services en ligne communaux de l'enfance, ...

D'autres missions plus spécifiques au territoire ont été identifiées par les services de la CCPA : aide aux commerçants pour leur site internet (horaires, vente en ligne...), aide aux assistantes maternelles pour leur déclaration en ligne. Cet accompagnement pourra prendre la forme de permanences, de rendez-vous individuels, ou d'ateliers thématiques au siège de la CCPA et dans les mairies.

Planning du conseiller numérique

Pour retrouver le planning par communes pour la période de janvier à mars 2022, [cliquez ici](#)

Pour vous inscrire et participer aux ateliers, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle : **04 74 01 68 90**

